

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 62

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

neige à Boncourt ; Troupe des jeunes à Boncourt ; Fauvette la blonde et brune hirondelle à Boncourt ; In bo de têche ai Boncoë ; 4 lovrous de Lundi a soi ai Boncoë ; Dou que ne yelampe boire iun pu que l'âtre ai Boncoë ; Un mariage du 1^{er} dimanche de mai à Boncourt.

240. ANAGRAMME.

Avec les lettres du nom d'un général français qui fit la guerre à son pays, trouver le nom d'un arbre à l'ombre duquel on aime à se reposer.

241. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

- X X X X X 1. — Substance chimique.
 X X X X X 2. — Poète latin.
 X X X X X 3. — Aime à rire.
 X X X X X 4. — Précepte évangélique.
 X X X X X 5. — Vin d'Espagne.

242. CHARADE.

Fuyez les chances du premier.
 Évitez l'excès du dernier.
 Et n'éprouvez jamais l'entier.

243. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

- X 1. — Tête de Lyon.
 X X X 2. — Manie.
 X X X X X 3. — Bûche consumée.
 X X X X X X X 4. — Fleur des champs.
 X X X X X 5. — Code religieux.
 X X X 6. — N'est pas affirmatif.
 X 7. — Fin de Napoléon.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 21 mars 1899.

Erratum. — Une erreur s'est glissée dans le dernier N° du *Pays du Dimanche*. Sous la rubrique « *Récréations du Dimanche* » n° 237 Acrostiche, l'ordre des définitions n° 4 et 5 doit être interverti.

LETTRE PATOISE

Enne hichtoie di bon vèye temps.

Ai y aivait enne fois in pouère vèye hanne chi vèye, chi vèye, qu'an crayai que la bon Duë l'avaït rébiai. Son visaidge était chi sa qu'in bô ; ai l'étaït en l'aigouentié ai y aivait à moins dous djoués. Le tiurié que venié le vouère aipré qu'ai y eu bayié tot ses droïts, demandé en sa baichatte c'ment vait le père ? C'â bintôt lai fin, chire, qu'elle dié : ai n'veut pe péssai lai neu. — Dé aye ! dié, le dgindre, pou cte fois, c'â fini : ai ne veut piepe allai en lai neu, c'âdge dà hié qu'ai gargouéye dinche. Ai farait pare nos précations pou l'enterrai sainmedi, vu lai besaigne que presse. Voili note hanne que pait pou s'en allai in-

vital ses poirents en l'enterrament, pou sainmedi és heutes di maitin. Tiain ai feu l'aivi, lai fanne allé tieudre des pommes, pou faire des begnats pou les invitais. Elle était chu le pommier, tiain le mèrre de lai commune pessé : « Cment vait le père dié-t-é ? — Ai l'a quasiment péssai ; en l'enterrai sainmedi és heutes. Tiain elle eut fini de tieudre ses pommes, elle ralé vouère son père, qu'elle crayait trovai mouë, main, c'ment ai raincoyait oncoué, elle s'en allé faire sai moirande. Par voi les ché, son hanne rentré, et dà chu lai pouëtche ai demandé : « A-ce fini ? — Poncoué ; ai gargouéye aidé » Ai moirandenne, ai pe, ai l'allenne se couchié. Le lendemain tot à maitin, c'â l'hanne que s'révoyé le premié ; son hà père vètié oncoué. Ai s'coué sai fanne : « Dis-vouère Mairié ! ai n'en veut pe fini ! que fat'é faire ? — Oh ! ai n'veu pe péssai lai djouennai poucher, ai pe, le mèrre ne s'veu pe opposai qu'en l'enterrai demain, vu que lai bésaigne presse. An on bin dinche fait pou le père Mathieu, qu'â mouë droit tiain en mouëchenait. » Ai dédjouenne, ai peu ai l'allenne traivayé en lai fin ; a médi, ai r'venienne — le vèye n'étaït poncoué mouë, sai goerdge entreuvié léchai aidé pessai son siouèche. Ai nonnenne, ai peu ai r'paichenne. Es ché, ai réchepirai oncoué ! Le dgindre était és cent côs : « Eh ! mon Duë ! que v'lan nos faire ? » Ai s'en vaint trovai le mèrre ; ai io prométéché de siouère les ocuyes, ai pe de bayié tot de mainme son consentement pou l'enterrai le lendemain. Lesoi, ai s'couchenne c'ment lai vouaille. Tiain ai se révoyienne, le pouère vèye n'ép'oncoué mouë, c'était poëtchain le djoué de l'enterrament ! ! ! ! Ai se demandint ço qu'ai v'lin faire ! « Nos ne serin pu contremaindai tu les dgens qu'aïcmençant dje de veni » En effet les fannes des pu pré poirents airivennent lai tête tieuvié d'in grand voile, les hannes aivo ios vestes de drai. L'hanne et lai fanne puërint ; ai ne saivin cment echpliquai lai tchose. « Nos n'airins pe crayu qu'ai v'lai durié chi long-temps, tot le monde airait fait c'ment nos ! » Les invitais s'en v'lin rallai tot capous, main le dgindre ios dié : « Nos v'lan tot de mainme cassai enne crôte ; mai fanne é fait des begnats, nos en v'lan profitai. » Les fannes alennent tchaimpait in cò d'œuye dain lai tchambre di vèye. Ai se diin ienne l'âtre : « an dirait avoi enne pompe que n'é pu d'ave » Ai s'entalenne pou maindgié les begnats, « Ah ! ç'â le père que s'rait content s'ai nos voyait : ai les aimait bin d'son vètiain, main son toué a péssai mitenain, ai n'en veu pu jamais maindgié » Lai fanne rempiachait aidé ios voires de citre ! ai l'étin bintôt achi djouéyeux qu'en enne nace, tiain enne vèye fanne qu'étaït d'moirai voi le moribond, crié pai lai fenètre : « ai la péssai ! ai la péssai ! » Ai se coïgègne tus ; les fannes se ieuvenent pou allai vouère. Ci cò, ai l'étaït bin mouë ; ai aivait piagai de gargouéye. Le pouère vèye aivait mà tchoisi son houere ! Euhe-t-é oncoué aïtendu enne bous-saie. Lai baichatte ai pe l'dgindre ne puërin pu, ai l'étin tranquilles mitenain. Ai diin : « nos saivin bin que çoli ne poéyait pe durié, s'ai s'étaït pié décidai ste neu péssai, çoli n'airait pe fait tot ci déraïndement pour ran. C'â tot de mainme, en l'enterront iundi. » Les invitais, tu aivetchis di djoué de l'enterrament s'en reveniant en djasant de l'aïfaire, content tot de mainme d'avoi poyu cassai enne crôte, ai pe boire di bon citre. Tiain ai feune l'aivi. L'hanne et lai fanne se ravouëttenent. Lai fanne dié : « Ai farait tot pairié r'faire doué très begnats ; — Eh ô ! dié l'hanne, main ai ne farait pe que çoli airriveuche tot les djoués ! »

Lai vèye fanne de Tcherevez.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Chermouille-Asuel. — Assemblée paroissiale le 12 à 3 h. pour s'occuper des réparations à faire au presbytère et arrêter le budget.

Courtemaiche. — Assemblée paroissiale le 12 à 2 1/2 pour passer les comptes et voter le budget.

Courtedoux. Le 12 à 12 1/2 pour nommer une institutrice et statuer sur un achat de terrain.

Montenol. — Le 12 à 2 h. pour passer les comptes.

Vicques. Le 12 à 2 h. pour s'occuper des établissements de la 9^e année scolaire et de l'école complémentaire, passer les comptes de 1898.

— *Assemblée bourgeoise* de suite après pour adjudger la garde des troupeaux, construire des chemins etc.

Bressaucourt. Le 19 à midi pour voter un règlement d'impositions, réviser le règlement de jouissances des cantons, statuer sur une liste de dégrèvement etc.

Cote de l'argent

du 8 Mars 1899

Argent fin en grenailles. fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

Variétés

Il paraît que les chevaux ont aussi mal aux dents. Un dentiste américain, qui manque de clients, a eu l'ingénieuse idée de visiter les haras et de démontrer aux propriétaires combien leurs chevaux seraient plus dociles si leurs dents cariées étaient extraites ou plombées. L'idée a pris, et les affaires du dentiste entreprenant vont bien maintenant. Seulement, il s'est déjà truvé des imitateurs.

Les voleurs chinois sont une race au moins originale. Avant de pénétrer dans un appartement, ils brûlent devant le trou de la serrure un ingrédient dont la fumée produit des effets narcotiques à toute personne dans l'appartement où ils veulent opérer. Les victimes entendent tout, mais ne peuvent rien faire. Le seul antidote contre ce charme est l'eau froide. C'est pourquoi les Chinois riches en ont toujours au chevet de leur lit.